

**PREFERENCES RELATIVES A UNE AFFECTATION  
SUR ZONE DE REMPLACEMENT**

**Document à retourner au service DPE – Rectorat  
pour le vendredi 30 juin 2017 pour les nouveaux TZR de l'académie de Poitiers  
suite au mouvement intra-académique**

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Grade : ..... Discipline : .....

Zone de remplacement d'affectation : .....

Etablissement de rattachement : .....

Vous avez la possibilité d'émettre **jusqu'à 5 préférences d'affectation** pour un poste à l'année à la rentrée 2017 qu'il s'agisse d'un établissement, d'une commune ou d'un groupe de communes à l'intérieur de la zone de remplacement (y compris en précisant un type d'établissement).

Les affectations des personnels titulaires sur zone de remplacement sont prononcées dans l'intérêt du service ; la priorité est de pourvoir les postes à l'année.

Conformément aux nécessités de service et dans un souci de diversification des expériences, les professeurs agrégés et certifiés TZR peuvent ainsi, être affectés à l'année ou en suppléance en lycée professionnel.

L'affectation d'un enseignant dans une discipline autre que celle (ou celles) de son recrutement sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les professeurs de lycée professionnel TZR ne peuvent être affectés à l'année ou en suppléance que dans un établissement public dispensant un enseignement professionnel.

N°	Nature du vœu (ETB, COM, GEO)	Libellé	Type d'établissement
1	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....

Observation :

A ....., le.....

Signature de l'intéressé(e)

**VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

A ....., le .....

Signature du chef d'établissement